

Une zone industrielle de pointe, au service de l'industrialisation togolaise



PIA
PLATEFORME INDUSTRIELLE D'ASSEMBLAGE
— TOGO —
www.pia-togo.com



Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300Fcfa

Journal des entrepreneurs

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



Rentrée scolaire 2022-2023

SUNU BANK ET SUNU ASSURANCES AU SECOURS DES ENFANTS EN MILIEUX DÉFAVORISÉS

Transport aérien

Vers une mise en œuvre du MUTAA

Le Togo participera le 14 novembre prochain en compagnie de 13 autres pays,...

Page 3

Page 2



Accès préférentiel au marché américain

Les opérateurs économiques togolais formés sur l'AGOA

La commission de la CEDEAO a organisé le 21 septembre... Page3

Deuxième phase de Covid-19 Off-Grid Recovery Platform

Le FEM et SEFA allouent 20 millions de dollars

Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement a ... Page 6



Cérémonie d'hommage

RAM SHRIYAN conduit à sa dernière demeure

Page 4

LES MERCREDIS DU FISC

Tous les 1^{er} mercredi du mois à partir de 10h30

Canal OTR
Office Togolais des Recettes-OTR

YOTR

C'est Réparti!

30 Nov 18 Déc 2022

Foire LOME

Foire de toutes les opportunités

THEME: COMPÉTITIVITÉ DES BIENS ET SERVICES POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE POST COVID 19

+1000 EXPOSANTS

+200 000 VISITEURS

90 000 M² D'ESPACE

Transport aérien

Vers une mise en œuvre du MUTAA

Le Togo participera le 14 novembre prochain en compagnie de 13 autres pays, à la phase pilote du programme d'accélération de la mise en œuvre du Marché unique du transport aérien en Afrique (MUTAA).

● Keziah KPATIDE

L'annonce a été faite le 19 septembre 2022 au Togo, au sortir d'une rencontre entre le ministre togolais chargé des transports, Affoh Atcha-Dedji, et la Secrétaire générale de la Commission Africaine de l'Aviation Civile (CAFAC). La rencontre s'inscrit dans le cadre d'une visite de courtoisie d'une délégation de la CAFAC au Togo, pays champion du MUTAA. Le MUTAA est un projet phare de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, visant à créer un marché unique unifié du transport aérien en Afrique afin de faire progresser la libéralisation de l'aviation civile en Afrique et de donner un élan au programme



d'intégration économique du continent. Son objectif principal est de mettre pleinement en œuvre la déclaration de Yamoussokro de 1999, qui stipule que tous les participants conviennent de lever les restrictions d'accès au marché pour les compagnies aériennes, de supprimer les restrictions de propriété, de s'accorder mutuellement des droits de trafic aérien étendus de la première à la cin-

quième liberté, sans incidence sur les droits de cabotage et de libéraliser la fréquence des vols et les limites de capacité. L'aviation de passagers et de fret est incluse. Aussi, vise-t-il à harmoniser les règles de sécurité et de sûreté de l'aviation, sur la base des exigences de l'OACI. Le contrôle du MUTAA est exercé par l'Union africaine, ses Communautés économiques régionales et la Commission africaine de l'avia-

tion civile (CAFAC). Selon l'Association du Transport Aérien International (IATA), à ce jour, 34 pays ont adhéré au MUTAA, représentant 80% du marché de l'aviation existant en Afrique. Cependant, en 2019, à l'orée de la pandémie de Covid-19, seuls 10 pays africains, dont le Togo, avaient pris des mesures concrètes pour accélérer la libéralisation du ciel africain.

JIP/Promotion de la paix et la sécurité

La jeunesse au cœur des réflexions

Le ministère du développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes a organisé le mercredi 21 septembre 2022 à Lomé, à l'occasion de la Journée Internationale de la Paix, une conférence de haut niveau avec les leaders de la jeunesse.

● SALLAH Patience



Axée autour du thème « Renforcer la cohésion sociale pour bâtir la paix », cette conférence de haut niveau placée sous la direction de Myriam

Dossou-d'Almeida, Ministre du développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, vise à offrir un cadre d'échanges et de

dialogue entre des leaders de jeunesse et des décideurs sur la problématique de la paix et de la cohésion sociale au Togo et en Afrique.

Il s'agit d'instaurer un moment d'interaction directe avec des leaders de la jeunesse sur un éventail de questions sociétales et d'amener les acteurs à explorer les voies et moyens de mieux renforcer la cohésion sociale au Togo. La conférence se veut également un cadre pour les autorités de partager la contribution du Togo à la paix et la sécurité internationales. Ce panel de haut niveau a été modéré par le Prof. Mawussé AKUE ADOTEVI, les ministres chargés de la sécurité, de la communica-

tion et des droits de l'homme, des experts internationaux et des leaders de la société civile, et quelques centaines de jeunes en présentiel et en ligne à travers les réseaux sociaux facebook et Youtube. Plusieurs axes de discussions ont été abordés lors de cette conférence notamment la paix dans le monde entre le terrorisme au Sahel et la crise ukrainienne, la construire les ponts de la cohésion sociale et de la résilience communautaire et quel modèle de paix l'Afrique peut offrir au monde ?

La Journée internationale de la Paix a été instituée par l'Assemblée générale des Nations unies, en 1982 Elle est dédiée à la paix et particulièrement à l'absence de guerre, qui doit se manifester par un cessez-le-feu dans les zones de combat. Le thème de l'année 2022 est « Mettre fin au racisme. Bâtir la paix ». En se joignant à la communauté des Nations pour célébrer la journée de la paix, le Togo choisit d'engager la jeunesse dans les réflexions sur la promotion de la paix et la sécurité

ECO & FINANCES

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email : ecofinances.infos@gmail.com

Site web : www.ecoetfinances.com

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par L'agence de Presse ECO & FINANCES

N. RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Adresse : rue de l'énergie Agbalepedogan derrière l'école cour lumière - Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Chef d'édition

Eyram AKAKPO
00228 93 64 07 85

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
SALLAH Patience
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

FOLIKOUE ATA K. Achille

Imprimerie

TOGO V.SPRINTS
Tirage: 3000

Rentrée scolaire 2022-2023

SUNU Bank et SUNU Assurances au secours des enfants en milieux défavorisés

SUNU Bank et SUNU Assurances ont procédé le 22 septembre 2022 à Lomé, à la remise officielle de kits scolaires à plus de 300 enfants en milieux défavorisés, au travers de 5 associations œuvrant pour l'éducation scolaire des enfants.

● Eyrarn AKAKPO

Au Togo, des milliers d'enfants n'ont pas accès à une éducation scolaire par faute de moyens financiers. Malgré les efforts du gouvernement, la plupart de ces enfants se retrouvent délaissés, obligés d'abandonner l'école et de se livrer à la rue s'exposant ainsi à plusieurs dangers. A quelques jours de la reprise des classes, SUNU Bank et SUNU Assurances, membres du groupe SUNU, ont décidé de venir en aide à ces enfants à travers des associations, en leur offrant des kits scolaires composé entre autres de cahiers, ensemble géométrique, stylos, crayons de couleurs, ardoises, règles et couvertures. Ce geste du groupe s'inscrit dans le cadre de l'action « le droit à l'éducation avec SUNU », initié à l'orée de cette rentrée scolaire 2022-2023, en tant qu'entreprises citoyennes, pour accompagner les diverses actions des associations



caritatives qui dédient leur vocation à la cause. « L'éducation pour nous, c'est quelque chose de prioritaire, cela fait partie de notre politique de pouvoir accompagner la jeunesse de ce pays pour que l'éducation soit quelque chose d'accessible pour la majorité des populations. Nous sommes donc engagés au côté du gouvernement et nous souhaitons contribuer à l'effort qui est fait pour que le maxi-

mum de jeunes au Togo puisse avoir une éducation. Au groupe SUNU, c'est quelque chose de très important pour nous de pouvoir contribuer à cela », a déclaré Razack Fassassi, Directeur Général de SUNU Assurances vie Togo. Pour les bénéficiaires c'est un ouf de soulagement. Un sentiment de joie envers le Groupe SUNU qui ne ménage aucun effort pour les accompagner.

« Nous sommes vraiment reconnaissant, très content de recevoir ces kits dont les enfants vont bénéficier pour la rentrée scolaire prochaine. C'est très important pour nous puisque dans notre orphelinat nous avons environ 125 enfants en interne. Nous aidons aussi des enfants externes dans les villages, donc ces kits ne vont seulement pas profiter à notre orphelinat mais à d'autres dans les villages. Nous

allons inciter nos enfants et les encourager à travailler à l'école », a indiqué Robin Manouchka, Manager à l'orphelinat Mother Charity. SUNU Bank et SUNU Assurances, membres du groupe SUNU dont l'un des axes principaux de sponsoring demeure l'éducation, disposent des produits dédiés à ce domaine qu'ils mettent au service de leurs clients, pour assurer les lendemains meilleurs aux enfants. C'est le cas des prêts scolaires avec des conditions souples mis à la disposition des clients, et des assurances scolaires multiformes au profit des parents « L'éducation est une priorité pour le groupe SUNU. C'est quelque chose de fondamental au quelle nous accordons beaucoup d'importance. C'est également quelque chose que mettons au centre de nos activités. Une campagne a été lancée depuis quelques

mois par SUNU Bank à l'occasion de cette rentrée pour mettre à disposition de l'ensemble de la population togolaise des crédits, afin de faire face aux frais de la rentrée scolaire. Egalement au niveau de SUNU Assurances Vie, vous avez la possibilité de souscrire l'assurance responsabilité civile scolaire pour protéger vos enfants à l'intérieur de l'école et lors de leur parcours scolaire », a révélé Razack Fassassi. Soucieux des hommes et des femmes qui le font, le groupe SUNU est attaché à la création d'opportunités de développement et à la mise en place des conditions de travail propice à la performance de son personnel. Il est engagé à contribuer positivement à des actions dans les communautés en s'engageant significativement auprès d'elles dans ses pays de présence.

Accès préférentiel au marché américain

Les opérateurs économiques togolais formés sur l'AGO

La commission de la CEDEAO a organisé le 21 septembre 2022 à Lomé, un atelier de sensibilisation au bénéfice des responsables PME/PMI du Togo. Le but est de familiariser les opérateurs économiques avec les normes recommandées qui donnent accès au marché américain.



Axe majeur de la coopération économique et commerciale entre le continent africain et le continent américain, le dispositif (AGO) accumule plusieurs objectifs dont entre autres l'encouragement du développement économique, la promotion du commerce et des investissements dans les deux sens. Toutefois, cette loi promulguée par le président américain Bill Clinton en 2000, conditionne l'applicabilité de cette coopération à des exigences, non seulement pour les pays africains mais également au niveau des producteurs et des produits à exporter.

« En réalité, au niveau des produits venant d'Afrique, trois défis majeurs sont à relever: la qualité, la quantité et la régularité » explique le Consultant de l'ECOWAP Julien Bayili, qui rassure en suggérant que ce défi peut être facilement relevé en se regroupant, pour accroître la quantité des productions afin de satisfaire d'abord le marché local, avant d'atteindre celui d'Amérique. Il est donc impératif, renchérit Euloge Camara, le consultant commerce international, de s'approprier les pré requis pour pouvoir affronter et satisfaire

aux besoins d'un marché de plus de 250 millions de consommateurs avertis que représente le marché expérimenté d'Amérique, surtout qu'il faut également franchir la barrière linguistique...pour ce qui concerne les opérateurs économiques togolais. Au-delà d'une formation ordinaire, les échanges ont été houleux, un partage d'expérience qui donne un aperçu du processus, les documentations pour la conformité aux normes. A ce propos, le consultant togolais spécialiste de l'AGO à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo, Kavege

Seyenam a également livré sa communication. Cette rencontre rentre dans la mise en oeuvre du plan opérationnel 2021-2023 de l'ECOWAP-USAID. Pour mémoire, les produits couverts par l'AGO vont des matières premières aux produits agricoles, passant par les composantes de l'industrie automobile et les produits textiles. Jusqu'en 2016, l'AGO bénéficie à 38 pays sur les 49 d'Afrique subsaharienne, elle est prorogée jusqu'au 30 septembre 2025

Avec œil d'Afrique

Cérémonie d'hommage RAM SHRIYAN conduit à sa demeure

L'emblématique et groupe international de distribution RAMCO S.A a rendu le samedi 17 septembre 2022, à Lomé, un dernier hommage à leur fondateur Mr RAM SHRIYAN.



C'était en présence de la présidente du HCRUN Mme AWA Nana Daboya, de l'ambassadeur de l'Inde au Togo du ministre du commerce et de la consommation locale, des maires de la commune du Golfe4 et du lac1, des députés à l'Assemblée nationale ainsi que plusieurs autres personnalités du monde économique et commercial. Le directeur général de cette société, Mr Anil Vohra a dans son mot d'ouverture de la cérémonie souhaité la bienvenue à tous ceux qui ont fait le déplacement de Canal Olympia pour honorer la mémoire de cette icône, de ce grand homme dont le charisme a marqué toute une génération, lui croyait très fort aux valeurs de la famille et des relations humaines. « Un être humain humble avec de grandes ambition, un homme de conviction qui a eu une vision au-delà de l'horizon. Celui-là qui croyait fermement aux relations humaines et aux liens familiaux. Une personnalité de réseaux dont les carnet d'adresse comprenait des centaines de personnes établies aux autres coins du globe » selon ANII le maître du Sean.

Tour à tour les personnalités passaient pour leur témoignage dans une ambiance pleine d'émotion et de consternation. Témoignages qui laissaient lire et découvrir l'homme dans sa plénitude D'abord c'est l'ambassadeur de l'Inde au Togo qui a ouvert cette série de témoignage suivra ensuite le Président des grandes entreprises du Togo, et ensuite les autres pour le même exercice. Dans ces différents témoignages, on lisait qui était Ram Shriyan : sa vie privée, de ses luttes de ses angoisses études malheurs de

son cœur. Découvrir cet homme c'est comme marcher dans un désert à la recherche d'une oasis avec les qualités d'un véritable héros. Entre courage, amour compassion. Pour rappel la société RAMCO a commencé en 1979, par une petite boutique à Amouti-

vé un quartier au centre de la capitale Lomé. Aujourd'hui elle compte plus de 14 boutique la capital Lomé. Dès l'annonce du décès de Ram Shriyam, une pluie de messages de condoléances d'amis, de collaborateurs et de partenaires a été adressé à la famille

et tout le personnel de la société. Après plus de trois heures d'horloges marquées par un intermède de danse folklorique la cérémonie a pris fin sous un cocktail dans une ambiance de convivialité de de partage. Source : Symposium N°003

Cybersécurité au Togo

L'arrêté n°2022-040/PMRT dévoilé

L'Agence nationale de la Cybersécurité (ANCy) en collaboration avec Cyber Défense africa (CDA) a organisé le jeudi 22 septembre 2022 à Lomé, un atelier pour dévoiler l'arrêté n°2022-040/PMRT portant adoption des règles de cybersécurité au Togo.

● KODJI GATOR Joe

Engagé à faire du numérique, un vecteur de développement socioéconomique, le Togo tout comme les autres pays du monde est confronté aux activités criminelles sur internet. La cybersécurité qui est une nouvelle forme de criminalité a vu le jour à travers la rapide expansion des réseaux et des technologies, l'ouverture des systèmes d'information aux échanges externes et le nombre croissant de transaction électronique. Il urge pour les pays de prendre des mesures pour éradiquer ce phénomène. Au Togo, les autorités du pays ont mis en place un mécanisme pour faire face aux nouvelles menaces auxquels les Etats sont confrontés du fait de ces cybercriminels aux méthodes de plus en plus sophistiquées. Pour faire découvrir les règles qui régissent la cybersécurité dans le pays aux opérateurs de services essentiels, un atelier s'est tenu le jeudi 22 sep-

tembre 2022 à Lomé. L'objectif visé par l'Agence nationale de la Cybersécurité (ANCy) en collaboration avec Cyber Défense africa (CDA), initiateur de cet atelier est de lever le voile sur l'arrêté n°2022-040/PMRT portant adoption des règles de cybersécurité au Togo. Cet atelier vise à mettre un accent sur les bonnes pratiques en matière de cybersécurité en déclinant les enjeux et les défis de la sécurisation du cyberspace national. « Aujourd'hui, beaucoup de process et de nos services sont en train de se digitaliser à une forte vitesse. Plus vous vous digitalisez plus vous avez une présence sur Internet qui fait que vous êtes de plus en plus vulnérable. L'Etat togolais a pris des textes depuis 2018 allant sur la cybersécurité, la création de l'ANCy, le décret relatif aux opérateurs de services essentiels. Toute cette architecture permet au Togo de s'armer et de lutter

efficacement contre la cybercriminalité. Les règles que nous allons présenter ce matin sont un ensemble de mesures articulées autour de 04 axes notamment la gouvernance d'information, la défense des systèmes d'information, leur protection ainsi que la résilience », a précisé Gbota Gwaliba, Directeur Général de l'ANCy. « Je voudrais pouvoir compter sur vous, sur votre lucidité dans la compréhension et l'acceptation desdites règles et sur le réalisme de vos propositions pour en faire, de véritable atouts. Ce document est donc appelé à devenir un véritable gouvernail devant nous amener à construire les bases solides sur lesquelles reposera la défense et la sécurité de nos systèmes d'information », a indiqué le Gal Yark Damehame, ministre de la sécurité et de la protection civile à l'ouverture des travaux de cet atelier.



BRVM 10	164,72
Variation Jour	↑ 0,48 %
Variation annuelle	↑ 7,30 %

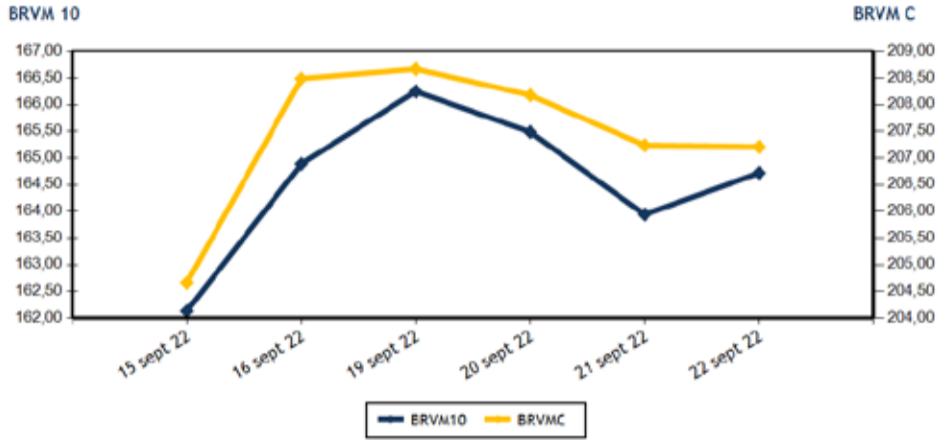


BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

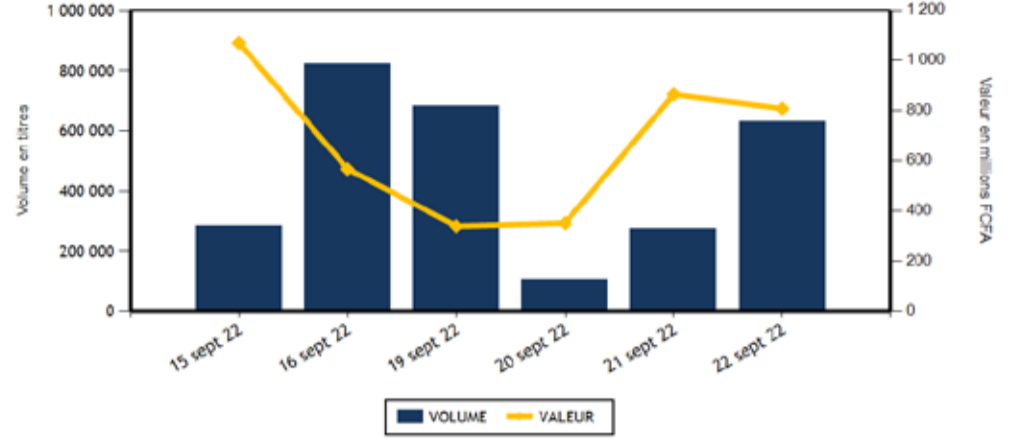
N° 182 jeudi 22 septembre 2022 Site : www.brvm.org

BRVM Composite	207,21
Variation Jour	↓ -0,01 %
Variation annuelle	↑ 2,44 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 237 444 448 628	-0,01 %
Volume échangé (Actions & Droits)	619 956	130,64 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	711 648 725	-9,78 %
Nombre de titres transigés	44	4,76 %
Nombre de titres en hausse	10	0,00 %
Nombre de titres en baisse	16	-11,11 %
Nombre de titres inchangés	18	28,57 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	8 282 415 483 800	0,00 %
Volume échangé	9 957	30,45 %
Valeur transigée (FCFA)	97 650 731	27,98 %
Nombre de titres transigés	9	125,00 %
Nombre de titres en hausse	0	-100,00 %
Nombre de titres en baisse	1	
Nombre de titres inchangés	8	166,67 %

PLUS FORTES HAUSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	745	7,19 %	-16,76 %
SAFCA CI (SAFC)	740	6,47 %	-12,94 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	1 110	5,71 %	15,63 %
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	19	5,56 %	5,56 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	895	4,07 %	-24,79 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 525	-5,57 %	2,69 %
CROWN SIEM CI (SEMC)	705	-5,37 %	-7,84 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	3 700	-2,63 %	-11,69 %
SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE (SGBC)	13 600	-2,09 %	28,36 %
CORIS BANK INTERNATIONAL (CBIBF)	8 800	-1,90 %	-16,19 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	106,14	-0,20 %	-3,61 %	83 045	63 703 045	26,74
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	476,45	0,00 %	6,15 %	19 572	126 182 725	9,62
BRVM - FINANCES	15	78,26	-0,17 %	1,47 %	482 251	373 075 090	7,54
BRVM - TRANSPORT	2	449,10	0,00 %	-27,81 %	645	1 147 750	7,20
BRVM - AGRICULTURE	5	301,46	0,00 %	23,90 %	20 532	115 879 270	5,80
BRVM - DISTRIBUTION	7	381,86	0,97 %	-6,28 %	13 785	31 484 745	27,98
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 727,43	-1,75 %	91,78 %	126	176 100	16,81
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	8,18	
Taux de rendement moyen du marché	7,19	
Taux de rentabilité moyen du marché	7,54	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	104	
Volume moyen annuel par séance	1 056 347,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 524 212 811,76	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	14,55	
Ratio moyen de satisfaction	5,99	
Ratio moyen de tendance	41,19	
Ratio moyen de couverture	242,77	
Taux de rotation moyen du marché	0,06	
Prime de risque du marché	6,32	
Nombre de SGI participantes	27	

Définitions

- Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
- Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
- Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
- Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
- Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
- Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

- Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
- PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
- Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
- Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
- Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



Deuxième phase de Covid-19 Off-Grid Recovery Platform

Le FEM et SEFA allouent 20 millions de dollars

Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement a approuvé un financement concessionnel de 20 millions de dollars américains pour mettre en œuvre la deuxième phase de la Covid-19 Off-Grid Recovery Platform.



Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement a approuvé un financement concessionnel de 20 millions de dollars américains pour mettre en œuvre la deuxième phase de la Covid-19 Off-Grid Recovery Platform. La Covid-19 Off-Grid Recovery Platform est une initiative de financement mixte dont le but est de mobiliser des capitaux privés pour les entreprises afin de réduire les impacts négatifs de la pandémie tout en faisant progresser leur accès à l'électricité propre et en assurant une reprise économique verte. Le Fonds pour l'énergie durable en Afrique, un fonds multidonateurs géré par la Banque africaine de développement, va apporter 7 millions de dollars ; les 13 millions de dollars restants proviendront du Fonds pour l'environnement mondial (le lien est externe), un fonds multilatéral pour l'environnement. La mise en œuvre de la deuxième phase de la Covid-19 Off-Grid Recovery Platform contribuera à générer un financement additionnel de 70 millions de dollars pour le secteur de l'accès à l'énergie afin d'amortir les effets persistants de la pandémie de Covid-19 sur les chaînes d'approvisionnement, l'inflation, l'augmentation du coût du capital et les répercussions du conflit en Ukraine.

Selon Alix Graham, responsable du Fonds d'accès à l'énergie hors réseau (Off-Grid Energy Access Fund), « grâce au financement concessionnel du Fonds pour l'énergie durable en Afrique dans le cadre de la Covid-19 Off-Grid Recovery Platform, le Fonds d'accès à l'énergie hors réseau a pu offrir des solutions de financement abordables sur des marchés au Malawi et en Sierra Leone. Cela a aidé les entreprises à réduire l'impact de la volatilité accrue des devises et minimiser la hausse des coûts logistiques. » La Covid-19 Off-Grid Recovery Platform agit comme un partenariat entre les acteurs du développement et le secteur privé pour offrir des solutions de financement innovantes sans fausser le marché ni évincer les capitaux privés. Le Fonds d'accès à l'énergie hors réseau est géré par Lion's Head Global Partners, l'un des trois gestionnaires de fonds qui ont participé à la mise en œuvre de la première phase de la Covid-19 Off-Grid Recovery Platform. Les deux autres sont Triple Jump (le lien est externe) et Social Investment Managers and Advisors (le lien est externe). Mark van Doesburgh, directeur adjoint de l'énergie durable chez Triple Jump, a déclaré : « Nous apprécions le soutien continu apporté par la Banque africaine

de développement pour accélérer les progrès vers la réalisation de l'Objectif de développement durable n° 7. Le financement concessionnel fourni dans le cadre de la deuxième phase de la Covid-19 Off-Grid Recovery Platform arrive à un moment critique pour les entreprises d'accès à l'énergie en phase de démarrage qui continuent d'être affectées par le Covid-19 et permet à l'Energy Entrepreneurs Growth Fund (le lien est externe) de débloquer des financements flexibles dans le secteur à un moment où le capital-risque est de plus en plus rare. » Grâce aux partenaires de la Covid-19 Off-Grid Recovery Platform, les entreprises d'accès à l'énergie peuvent avoir accès à une large gamme de solutions de financement par emprunt flexibles à des conditions plus abordables. À ce jour, plus de 50 millions de dollars de financement souple ont été approuvés pour 12 entreprises d'accès à l'énergie qui commercialisent et déploient des systèmes solaires domestiques, des mini-réseaux et des solutions d'irrigation solaire à usage commercial et industriel. « Grâce à ce partenariat solide, nous avons pu mobiliser plus de 140 millions de dollars de capital pour atténuer les défis sans précédent auxquels le secteur de l'accès à l'énergie a été

confronté ces dernières années et pour préserver les progrès vers l'accès universel en Afrique », a déclaré João Duarte Cunha, responsable de la Division des Fonds pour les énergies renouvelables chargé du Fonds pour l'énergie durable en Afrique à la Banque africaine de développement. À PROPOS DU FONDS POUR L'ÉNERGIE DURABLE EN AFRIQUE Le Fonds pour l'énergie durable en Afrique (SEFA) est un fonds spé-

cial multi-donateurs qui vise à débloquer des investissements du secteur privé afin de fournir un accès universel à des services énergétiques abordables, fiables, durables et modernes pour tous en Afrique, dans la droite ligne de la stratégie « New Deal on Energy for Africa » de la Banque et de l'Objectif de développement durable n° 7. À PROPOS DU FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL Le Fonds pour l'en-

vironnement mondial (FEM) est aujourd'hui le plus important bailleur de fonds pour les projets visant à améliorer l'environnement à l'échelle mondiale. Il accorde des subventions pour des projets liés à la biodiversité, à l'atténuation des effets du changement climatique, à la dégradation des sols, aux produits chimiques et aux déchets, à l'adaptation au changement climatique et aux eaux internationales.

Promotion de l'économie manufacturière Le Cameroun rejoint l'America Finance Corporation

Cameroun s'associe à l'America Finance Corporation (pour créer des infrastructures qui aideront à transformer l'économie en un centre manufacturier, contrairement aux exportations de minerais bruts actuelles, favorisant ainsi la création d'emplois, le transfert de compétences et l'augmentation des recettes d'exportation. En devenant le 36e État membre de l'AFC, le Cameroun œuvrera avec la Corporation sur des infrastructures clés afin d'approfondir l'intégration, de permettre le remplacement des importations et de développer la capacité manufacturière et industrielle pour qu'elle représente 40 % du PIB, dans le cadre du programme Vision 2035 du gouvernement.

Premier fournisseur de solutions d'infrastructure en Afrique, l'AFC a, à ce jour, alloué plus de 300 millions de dollars au Cameroun afin de tirer profit des ressources naturelles du pays, notamment le maïs, le manioc, le coton, le cacao, le pétrole et le gaz, ainsi que les métaux de transition énergétique tels que le cobalt et le nickel. Le premier ministre camerounais, Joseph Dion Ngute, a déclaré : « Nous nous engageons à travailler avec l'AFC pour construire de façon rapide et durable des infrastructures de soutien essentielles qui contribueront au développement du Cameroun. » Ayant pour mission de solutionner les défis les plus urgents du continent, l'AFC a investi plus de 10 milliards de dollars US au cours des 15 dernières années, en profitant de son accès unique aux marchés de capitaux mondiaux pour stimuler le développement, intégrer les économies régionales et transformer les vies. Grâce à son approche d'investissement écosystémique, l'AFC a élaboré et financé des projets tels que la première zone industrielle neutre en carbone en Afrique, la zone économique spéciale de Nkok, qui a fait du Gabon le plus grand exportateur de bois de placage au monde, rapportant 1 milliard de dollars de recettes d'exportation annuelles et créant plus de 30 000 emplois. Avec un investissement de 150 millions de dollars, l'approche est en train d'être adaptée par la

plateforme Arise au Bénin et au Togo pour générer respectivement 750 millions et 2 milliards de dollars US en PIB supplémentaire. Au cours des quatre dernières années, l'AFC s'est associée à 17 pays supplémentaires, auxquels se sont joints cette année l'Angola et la Tunisie. Les avantages pour les pays membres comprennent une augmentation de la part des investissements, un accès privilégié aux solutions de structuration et de prêt de l'AFC, une réduction des coûts de la dette des projets, ainsi que les services de conseil et de développement de projets offerts par la Corporation. En tant que la plus grande économie au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), l'adhésion du Cameroun étend la présence de l'AFC à plus de la moitié de l'Afrique centrale, regroupant le Tchad, le Congo-Brazzaville, la République démocratique du Congo et le Gabon. Le président et chef de la direction de l'AFC, Samalia Zubairu, a déclaré : « Nous sommes ravis d'accueillir le Cameroun en tant que membre de l'AFC. L'élargissement rapide de notre adhésion est un signe de confiance dans nos collaborations passées et démontre un intérêt pour les partenariats et les initiatives, qui stimuleront davantage le développement économique et joueront un rôle essentiel dans le renforcement des infrastructures clés. »

Les projets qui sont actuellement en train d'être explorés par l'AFC et le Cameroun comprennent la modernisation et l'entretien des routes pour stimuler le commerce dans la région, et le financement d'installations de transformation agricole pour soutenir l'exportation de graines de coton et de soja. En 2018, l'AFC a réalisé un investissement dans la Société hydroélectrique de Nachtigal (Nachtigal Hydro Power Company), une centrale électrique de 420 MW qui permettra d'augmenter de 30 % la capacité installée du Cameroun et de faire baisser le coût de la production d'électricité. Quatre ans plus tôt, la Corporation a soutenu la modernisation et l'expansion de la Société Nationale de Raffinage (SONARA), la raffinerie nationale du Cameroun. Le gouvernement camerounais mise sur les partenariats public-privé pour aider à construire des infrastructures susceptibles de créer davantage de possibilités de valorisation et d'avoir un impact réel sur sa population.

« Ayant déjà investi 300 millions de dollars dans notre pays, l'AFC a fait ses preuves en matière de fourniture d'infrastructures de base », a déclaré le premier ministre Ngute. « Nous avons hâte de consolider nos relations existantes.

Croissance Afrique

Covid-19

Vaccination des enfants de 12 ans et plus dès la rentrée académique

Le gouvernement togolais informe la population que les enfants de douze ans et plus seront vaccinés contre la Covid-19 dès la rentrée académique prochaine. C'est à travers un communiqué rendu public le jeudi 21 septembre 2022, dont voici la teneur.



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Gouvernement

Communiqué du Gouvernement

Tenant compte du ralentissement des contaminations à la Covid-19, le Gouvernement a procédé en juin 2022 à l'allègement des mesures restrictives, et autorisé la reprise de la célébration publique des rites et fêtes traditionnelles, et autres réjouissances.

Le Gouvernement rappelle à l'attention de la population que la levée des mesures restrictives ne signifie aucunement la fin de la pandémie à la Covid-19, et l'invite à ne pas baisser la garde. Il exhorte, par ailleurs, la population au respect des mesures barrières et à la poursuite de la vaccination afin de contribuer à l'atteinte de l'immunité collective.

A la veille de la rentrée scolaire et universitaire, et dans le souci de protéger les apprenants contre une éventuelle recrudescence des cas, le Gouvernement tient à informer la population que la campagne de vaccination se poursuit. Cette campagne sera renforcée par un dispositif particulier, centré sur les établissements scolaires afin de vacciner les apprenants âgés de 12 ans et plus. A cet effet, des sites de vaccination seront mis en place dans les établissements scolaires.

Le Gouvernement invite tous les acteurs du système éducatif et les parents d'élèves à réserver un bon accueil aux équipes de vaccination qui seront déployées dans les établissements scolaires.

Le Gouvernement demande aux responsables du système éducatif et particulièrement aux chefs d'établissements de prendre toutes les mesures idoines pour faciliter la mise en œuvre de cette opération afin de protéger nos enfants et contribuer ainsi à l'atteinte de l'immunité collective.

Le Gouvernement compte sur le civisme et le sens de responsabilité de tous pour le strict respect de ces différentes mesures visant à endiguer la pandémie dans notre pays.

Fait à Lomé, le 21 septembre 2022

Le Gouvernement

Offrez-vous la Fibre Togocom

à seulement
10.000 FCFA
et profitez du meilleur de l'internet !

**SUPER
PROMO**



119/888

En agence / commercial itinérant

La Fibre

Offre soumise à conditions.
Frais d'accès fibre à 10.000 FCFA
au lieu de 25.000 FCFA.
Promo valable jusqu'au 30 septembre 2022

Avancer. Pour vous. Pour tous.

togocom.tg   



Togocom